CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 3 avril 2018 à 19H30

Sont présents à cette séance :
Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Charles Bolduc

Est absent :
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 mars, 19 mars et 20 mars 2018.

4. LÉGISLATION

5. FINANCES

5.1 Compte pour approbation
5.2 Dépôt et adoption des résultats financiers pour l'exercice financier de l'année 2017

6. MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX

6.1 Demande de gratuité du Comptoir familial en ce qui concerne l'électricité
6.2 Mandat à Francis Carrier pour arpentage terrain Excavation Bolduc
6.3 Appel d'offres pour acquisition d'un Camion neuf
6.4 Modification pour la date d'inspection mécanique des camions de la voirie
6.5 Mandat à l'inspecteur municipal pour remplacement du tuyau de pompage au puits du rang 10

7. PERSONNEL

8. LOISIRS ET CULTURE

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

11. AUTRES SUJETS

12. Période de questions

13. Clôture de la séance

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-04-135 **Il** est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

3- DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 PROCÈS-VERBAL

2018-04-136 **Il** est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 mars, de la séance d'ajournement du 19 mars et de la séance extraordinaire du 20 mars 2018.

4- LÉGISLATION

5- FINANCES

5.1 COMPTE POUR APPROBATION

2018-04-137 **Il** est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer pour le mois de mars 2018 au montant de 125 090,34 $, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 8 734,43 $, les comptes à payer représentent 86 793,83$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 29 562,08 $.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je soussigné Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles

prévus au budget 2018 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution _____

_____
Serge Vallée, D. G. et Sec.-Trés.

2018-04-138 **5.2 DÉPÔT ET ADOPTION DES RÉSULTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE FINANCIER DE L'ANNÉE 2017**

Il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

Que le conseil adopte les états financiers de l'année 2017 tel que présenté par l'auditrice madame Karen Talbot de la firme comptable Blanchette Vachon.

6-MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX

6.1 DEMANDE DE GRATUITÉ DU COMPTOIR FAMILIAL EN CE QUI CONCERNE L'ÉLECTRICITÉ

2018-04-139 **Considérant** la demande de gratuité pour l'électricité déposer par les membres du Comptoir familial de Saint-Honoré-de-Shenley ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la demande de gratuité faite par les membres du Comptoir familial.

6.2 MANDAT À FRANCIS CARRIER POUR ARPENTAGE TERRAIN EXCAVATION BOLDUC

2018-04-140 **Considérant** que la firme Excavation Bolduc a signé une promesse d'achat de terrain (lots 5 060 522 et 5 061 311) avec la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Considérant que la Municipalité veut faire arpenter le terrain qui sera cédé à la firme Excavation Bolduc ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate la firme Francis Carrier Arpenteur-Géomètre pour faire l'arpentage du terrain regroupant les lots 5 060 522 et 5 061 311.

6.3 APPEL D'OFFRES POUR ACQUISITION D'UN CAMION NEUF

2018-04-141 **Considérant** que la Municipalité veut acquérir un nouveau camion 10 roues pour remplacer celui qui est hors d'usage ;

Considérant que le responsable des travaux publics a déposé un devis pour l'acquisition d'un nouveau camion 10 roues ;

Considérant que plusieurs discussions ont eu lieu au sujet de cette acquisition ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général d'aller en appel d'offres sur le SEAO afin d'obtenir des offres de service pour la fourniture d'un camion 10 roues.

Les conseillers, monsieur Alain Carrier et monsieur Charles Bolduc, font mention de leur dissidence face à la décision.

6.4 MODIFICATION POUR LA DATE D'INSPECTION MÉCANIQUE DES CAMIONS DE LA VOIRIE

2018-04-142 **Considérant** que la Municipalité voulait faire passer à l'inspection les camions lors du mois de juin ;

Considérant la Municipalité préfère les faire passer à l'inspection au mois d'octobre ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil ordonne que l'inspection des camions soit faite au mois d'octobre 2018.

6.5 MANDAT À L'INSPECTEUR MUNICIPAL POUR REMPLACEMENT DU TUYAU DE POMPAGE AU PUITS DU RANG 10

2018-04-143 **Considérant** que le tuyau de pompage du puits du rang 10 doit être changé ;

Considérant que le département des travaux publics a déjà le matériel, mais requière un budget de 5 000 $ pour l'installation ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise les travaux de remplacement du tuyau de pompage au puits du rang 10.

7-PERSONNEL

8-LOISIRS ET CULTURE

9-RAPPORT

10-CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance du mois de mars 2018

11. AUTRES SUJETS

12-PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

13-FERMETURE/AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2017-04-144 **Il** est proposé par monsieur Alain Poulin appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 17 avril 2018.

Il est 21h00.

_____

Dany Quirion, MAIRE

_____

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.